

TLM/KTPMF
BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

IV^E REPUBLIQUE

TROISIEME LEGISLATURE DE TRANSITION

Session permanente

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION

COMMISSION DES FINANCES ET DU BUDGET (COMFIB)

RAPPORT POUR AVIS

**Dossier n°100 : RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT
MODIFICATION DE LA LOI N°022-2010/AN DU 11 MAI
2010 PORTANT MODIFICATION DE LA LOI N°015-
2001/AN DU 4 JUILLET 2001 PORTANT AUTORISATION
DE PRIVATISATION D'ENTREPRISES A
PARTICIPATION DE FONDS PUBLICS**

Présenté au nom de la Commission des finances et du budget (COMFIB), par la députée **Félicienne Marie Pélagie KONSEIBO/TIENDREBEOGO**, rapporteur.

Juin 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le mardi 18 juin de 12 heures 10 minutes à 13 heures 04 minutes, la Commission des finances et du budget (COMFIB), s'est réunie en séance de travail, sous la présidence du député Drissa SANOGO, Vice-président de ladite Commission, à l'effet de donner son avis sur le projet de loi portant modification de la loi n°022-2010/AN du 11 mai 2010 portant modification de la loi n°15-2001/AN du 4 juillet 2001 portant autorisation de privatisation d'entreprises à participation de fonds publics.

Auparavant, la COMFIB, saisie pour avis, a tenu une séance d'appropriation dudit projet de loi, le lundi 03 juin 2024 de 10 heures 45 minutes à 11 heures 55 minutes. A cette occasion, la COMFIB a relevé ses préoccupations qui ont été portées à la Commission saisie au fond, par la députée Félicienne Marie Pélagie KONSEIBO/TIENDREBEOGO, désignée rapporteur. Celle-ci a pris part aux différentes séances de travail de la Commission des affaires générales, institutionnelles et des droits humains (CAGIDH), saisie au fond.

Ces séances ont consisté en l'audition des acteurs le mercredi 12 juin 2024, celle du Gouvernement le vendredi 14 juin 2024 et en l'adoption du rapport le mardi 18 juin 2024. Les travaux se sont déroulés sous la présidence du député Lassina GUITI, Président de ladite Commission.

L'ordre du jour adopté par la COMFIB a porté sur les points suivants :

- compte rendu des travaux de la CAGIDH ;
- appréciation et avis de la Commission.

I. COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE LA CAGIDH

Le rapporteur a présenté le compte rendu en deux points :

- audition du Gouvernement ;
- débat général.

I.1. Audition du Gouvernement

Le Gouvernement était représenté par Monsieur Serge Gnaniodem PODA, Ministre du Développement industriel, du commerce, de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises. Il était assisté de ses collaborateurs, de techniciens du Ministère des

Transports, de la mobilité urbaine et de la sécurité routière et des représentants du ministère de la Justice et des droits humains, chargé des relations avec les institutions.

Monsieur le Ministre a exposé autour des points suivants :

- contexte et justification du projet de loi ;
- processus d'élaboration du projet de loi ;
- présentation du projet de loi.

Les éléments relatifs à ces différents points sont consignés dans le rapport de la CAGIDH.

I.2. Débat général

A l'issue de l'exposé de monsieur le Ministre, les commissaires ont exprimé des préoccupations à travers des questions auxquelles le Gouvernement a apporté des éléments de réponse.

Ces préoccupations ont porté essentiellement sur :

- le préjudice subi par l'Etat du fait de la reprise totale du Centre de contrôle des véhicules automobiles (CCVA) au regard de l'échéance du contrat qui est de 2030 ;
- l'opportunité d'une reprise totale de la gestion de l'Hôtel Silmandé ou de l'hôtel Indépendance ;
- la situation actuelle du Centre national de traitement de l'information (CENATRIN) et du Comptoir burkinabè des métaux précieux (CBMP) qui n'existent plus mais figurent sur la liste des sociétés à privatiser ;
- l'avis du Gouvernement sur l'opportunité d'une loi portant définition des entreprises à caractère stratégique ;
- la situation actuelle de la Commission nationale des privatisations ;
- le sort qui sera réservé au personnel actuel du CCVA, quand le Gouvernement prendra le contrôle de cette société ;
- le montant des dettes fiscales à apurer par l'Etat au niveau du Bureau des mines et de la géologie du Burkina (BUMIGEB) ainsi que les mécanismes d'apurement de ces dettes ;
- le montant de la dette de l'Etat vis-à-vis de la Société nationale burkinabè d'hydrocarbures (SONABHY) et les mécanismes prévus par le Gouvernement pour résoudre les problèmes de trésorerie de cette société ;
- les raisons de l'exclusion du CCVA des sociétés à privatiser alors qu'il a été privatisé à travers un appel d'offre international ;

- la sollicitation de l'avis juridique du Conseil d'Etat ou la consultation de l'Agent judiciaire de l'Etat avant toute délibération sur le projet de loi ;
- la conséquence juridique du retrait du CCVA des sociétés à privatiser alors que 51% des parts appartiennent à un privé ;
- la rétroactivité du présent projet de loi en lien avec la privatisation du CCVA qui est déjà effective et qui entrainerait le rachat de 51% des parts déjà détenues par un privé ;
- la reconstitution de la liste exhaustive des entreprises stratégiques en lien avec la non prise en compte de l'ensemble des quinze (15) entreprises dites stratégiques par le présent projet de loi ;
- l'évaluation financière de l'opération de renoncement à la privatisation des trois sociétés ;
- les avantages résultant du retrait des trois entreprises concernées par le projet de loi modificative ;
- les raisons du retrait du BUMIGEB, du CCVA et de la SONABHY du processus de privatisation ainsi que celles ayant prévalu à la non réintégration de l'Office national des télécommunications (ONATEL), de la Compagnie Air Burkina voire de l'ensemble des sociétés d'Etat qui ont été privatisées ;
- l'éventualité de la reprise en main de la Société industrielle burkinabè d'armes et de munitions (SIBAM) et de la Caisse générale de péréquation (CGP) par l'Etat ;
- les raisons qui ont prévalu au maintien du CBMP dans le processus de privatisation alors qu'un nouveau code minier est en gestation.

II. APPRÉCIATION ET AVIS DE LA COMMISSION

A l'issue du compte rendu des travaux de la CAGIDH fait par la députée rapporteur, des échanges ont eu lieu entre les membres de la Commission des finances et du budget.

De ces échanges, il ressort que le projet de loi portant modification de la loi n°022-2010/AN du 11 mai 2010, elle-même portant modification de la loi n°015-2001/AN du 4 juillet 2001 permettra au Gouvernement de renforcer le processus de refondation de l'Etat d'une part et le contrôle des secteurs stratégiques par l'Etat dans un contexte de crise sécuritaire et humanitaire, d'autre part.

De ce qui précède, la COMFIB émet un avis favorable pour l'adoption du présent projet de loi.

Ouagadougou, le 18 juin 2024

Le Vice-président

Drissa SANOGO

Le rapporteur

Félicienne Marie Pélagie KONSEIBO/TIENDREBEOGO

ANNEXE : LISTES DE PRESENCE

SEANCE D'APPROPRIATION DU DOSSIER LE LUNDI 03 JUIN 2024

Liste des députés présents

N°	NOM ET PRENOMS	QUALITE
01	NOMBO Moussa	Président
02	SANOOGO Drissa	Vice-président
03	YARO Mamadou	Rapporteur général
04	KONSEIBO/TIENDREBEOGO Félicienne Marie Pélagie	1 ^{re} Secrétaire
05	HAMA Ly	2 ^e Secrétaire
06	SAVADOGO Yacouba	Membre
07	TRAORE/ILBOUDO Anne Marie Joseph	Membre
08	NASSOURI Daaga	Membre
09	TRAORE Sephorah Anita Soumaï	Membre
10	NIKIEMA Wendyéllé Ambroise	Membre
11	TAPSOBA Issaka	Membre

Députée absente excusée

N°	NOM ET PRENOMS	JUSTIFICATION
01	FOFANA Haoua	Pèlerinage à la Mecque

Liste des députés absents

N°	NOM ET PRENOMS	QUALITE
01	DIALLO Daouda	Membre
02	KONE Diakalia	Membre
03	OUEDRAOGO Mahamady	Membre

SEANCE D'ADOPTION DU RAPPORT LE MARDI 18 JUIN 2024

Liste des députés présents

N°	NOM ET PRENOMS	QUALITE
01	SANOOGO Drissa	Vice-président
02	YARO Mamadou	Rapporteur général
03	KONSEIBO/TIENDREBEOGO Félicienne Marie Pélagie	1 ^{re} Secrétaire
04	HAMA Ly	2 ^e Secrétaire
05	TRAORE Sephorah Anita Soumaï	Membre
06	NIKIEMA Wendyéllé Ambroise	Membre
07	ZOUNGRANA Nemata Brigitte	Membre

Liste des députés absents excusés

N°	NOM ET PRENOMS	JUSTIFICATION
01	NOMBO Moussa	Conférence des Présidents
02	FOFANA Haoua	Pèlerinage à la Mecque
03	TRAORE/ILBOUDO Anne Marie Joseph	Retenue pour la compilation des pièces pour l'examen des comptes de gestion de l'ALT, exercice 2023
04	NASSOURI Daaga	Retenu pour la compilation des pièces pour l'examen des comptes de gestion de l'ALT, exercice 2023

Liste des députés absents

N°	NOM ET PRENOMS	QUALITE
01	SAVADOGO Yacouba	Membre
02	DIALLO Daouda	Membre
03	KONE Diakalia	Membre
04	OUEDRAOGO Mahamady	Membre
05	TAPSOBA Issaka	Membre

LISTE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF

N°	NOM ET PRENOMS	QUALITE
01	BALBONE Idrissa	Conseiller parlementaire
02	YARO Evertin	Conseiller parlementaire
03	TINDANO/ZOUNDI Louise	Administrateur parlementaire
04	TRAORE/LOLO Mata	Administrateur parlementaire
PERSONNEL RELEVANT DU CABINET DU PALT		
05	VEBAMBA Sylvain	Conseiller spécial du PALT